

# Manque d'entretien de l'espace urbain à Libreville Des arbustes ornementaux à Libreville : comme une véritable forêt...



Photo : E.N

Une véritable forêt a vu le jour à l'échangeur d'Awendjé, là où était aménagé un espace vert.



Photo : E.N

Ces arbres qui continuent de grandir dans l'indifférence générale, n'étaient que des arbustes il y a quelques années.

EN  
Libreville/Gabon

**LIBREVILLE** a, au fil des années, laissé pousser en son sein de boqueteaux en divers endroits de son périmètre urbain. Presque dans l'indifférence générale. On en trouve sur le flanc de l'échangeur d'Awendjé, à celui du PK 5 et sur une partie de l'échangeur de Lalala. Si on n'y prend garde, d'autres sont en voie d'émerger par ailleurs à travers la ville. Mais qui se souvient encore qu'à l'origine, ces forêts devenues n'avaient encore que la forme de parcs, de jardins, d'espaces verts et autres aménagés pour l'embellissement de la ville ? Il s'agissait à l'époque, pour les autorités, de doter Libreville de jardins publics et d'espaces verts, là où cela s'avérait nécessaire. C'est ainsi qu'avait été créée une direction des parcs et jardins au niveau de l'Hôtel de ville de Libreville, avec pour missions l'étude des sites à aménager, la création, l'aménagement et l'entretien des investissements

mis en place. Ainsi vivent le jour les jardins, espaces verts et espaces publics du carrefour Jeanne Ebori, d'Ozangué, du 9 Etages... Mais surtout, les échangeurs furent les mieux lotis, leurs flancs ayant été choisis pour héberger des espèces florales, des plantes ornementales (souvent importées). D'autres arbustes au profil plus proche des arbres furent plantés le long de certaines voies principales. L'idée était louable et fut saluée en son temps, en raison de l'aspect pittoresque que ces aménagements offraient à Libreville, l'enrichissant d'un environnement boisé alternant avec le béton des immeubles. Et les premières années, il était agréable de voir des ouvriers municipaux en prendre soin, outils en main, à l'exemple des séca-teurs, pour élaguer des arbustes qui prenaient « du poil de la bête », et des bêches pour retourner la terre, en vue d'un replanting. Du moins, il n'échappait à personne que l'entretien était mené avec une relative régularité, afin

que la vocation d'embellissement de ces espaces verts et autres jardins publics ne soit jamais démentie. **DÉLAISSEMENT** \* Malheureusement, aujourd'hui abandonnés, ces sites sont devenus de véritables forêts ayant poussé au cœur de la capitale. De arbustes, naguère agréables à la vue, se sont transformés en hauts arbres à l'allure hideuse, formant des sous-bois (comme à l'échangeur d'Awendjé). La taille de ces végétaux devenus, n'a d'égal que le temps de leur délaissement par ceux qui étaient chargés de veiller à leur entretien. Et ce n'est pas, tel qu'on le voit souvent, le passage d'un débroussailleur qui suffira à rétablir la donne, mais il est question de revisiter tout ce projet d'embellissement de la capitale gabonaise, avec toutes les vertus qui le sous-tendaient à son lancement. A ce jour, seuls quelques parcs et autres espaces verts font l'objet d'un entretien optimal : l'échangeur du lycée Paul Indjendjet Gondjout, les carrefours de l'ex-hôtel



Photo : Antoine Essone Ndong

Si l'on n'y prend garde, les branches de ces arbustes vont causer des dégâts sur les usagers de cette partie de la Voie-Express.

Dialogue, Jeanne Ebori et, dans une moindre mesure, les échangeurs de la Démocratie et de LalaLa. Est-ce parce qu'ils sont sur les axes souvent fréquentés par les hôtes de marque en visite au Gabon qu'ils bénéficient de plus d'attention et d'un traitement de faveur ? Par ailleurs, on note une forte négligence à l'égard d'autres arbustes, notamment ceux plantés le long de certaines voies. Parce qu'on ne s'en occupe nullement depuis des années, ils deviennent de grands arbres dont les branches pendent jusqu'à la route,

au risque de « fouetter » bientôt les usagers de passage. C'est le cas de ceux ayant poussé le long de la Voie-Express, peu avant le carrefour Camp de Gaulle (en venant des Charbonnages). A quand remonte leur entretien ? On se perd en conjectures... Tout comme en face du camp de la Fopi où les élèves, eux, s'en donnent à cœur joie, trouvant l'endroit fort reposant sous le soleil torride. Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, ce que Libreville perd en clinquant, ses citoyens le gagnent dans la bagatelle.

## Santé/Choléra en RDC

### Plus de huit cents décès pour 25 000 cas depuis janvier

AFP  
Kinshasa/RDCongo

**UN** total de "25 170 cas de choléra dont 857 décès (3,4%)" ont été notifiés depuis le début de l'année en République démocratiques du Congo, selon les statistiques publiées hier par le bureau local de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'épidémie de choléra en

2018 est caractérisée par une réactivation des cas dans les anciens foyers de l'année 2017 mais aussi la résurgence des nouveaux foyers dans les différentes provinces. Les populations les plus affectées sont celles qui vivent dans "les zones de santé avoisinant les grands cours d'eau, dans les zones avec un déficit du système d'approvisionnement en eau potable pour les populations et avec des pro-

blèmes d'assainissement", relève l'OMS. Au moins un cas de choléra a été notifié dans 21 des 26 provinces du pays. Les provinces les plus affectées par la recrudescence de la maladie sont celles du Kasai Oriental, Lomami (centre), Sud-Kivu, Tanganyika, Haut-Katanga (Est). Sur l'ensemble de l'année dernière, le choléra a tué 1 190 personnes en RDC pour 55 000 cas. Selon les experts, "un total

de 15 766 cas [de choléra] en moyenne sont attendus pendant les 6 mois à venir en RDC". L'OMS indique que la vaccination des populations à haut risque figure parmi les axes de réponse dans le plan de riposte. Cette activité ciblera plus de six millions de personnes "dans les zones de santé à haut risque avec deux doses du vaccin OCV" d'ici 2020. En 2018, outre le choléra,

la RDC fait face à sa dixième épidémie de fièvre hémorragique Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri qui a fait 212 morts depuis sa déclaration le 1er août. L'épidémie frappe la ville de Beni, où la réponse sanitaire est compliquée par les tueries du groupe armé ADF. Une précédente épidémie d'Ebola a tué 33 personnes pour 54 cas au total dans la province de l'Équateur (nord-ouest).

## Ici et ailleurs

• **Littérature**  
**Dostoïevski censuré**  
Les autorités du Koweït ont censuré un millier d'ouvrages, dont un classique du grand écrivain russe Fiodor Dostoïevski, lors du festival littéraire qui a débuté hier dans ce pays du Golfe, selon les organisateurs. Saad al-Anzi, à la tête du Festival international de littérature du Koweït, a indiqué à l'AFP que le ministère de l'Information avait interdit 948 livres. Parmi les ouvrages censurés, le roman "Les Frères Karamazov" (1880) de Dostoïevski a pour cadre la Russie du XIXe siècle et questionne la moralité, le libre arbitre et l'existence de Dieu, a-t-il précisé.

• **Résistance aux antibiotiques**  
**40 millions d'euros pour la recherche**  
La lutte contre la résistance aux antibiotiques va bénéficier de 40 millions d'euros d'investissement, a annoncé, hier, la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche Frédérique Vidal, à l'occasion d'un colloque interministériel sur l'antibiorésistance. Ce programme sera coordonné par l'Inserm. Il s'agit de "comprendre les mécanismes d'apparition et de diffusion des résistances et découvrir de nouvelles cibles thérapeutiques".

• **Héritage de Johnny Hallyday**  
**L'audience reportée au 22 mars**



Photo : AFP / L'Union

L'audience censée décider de la compétence du tribunal français concernant la question de l'héritage contesté de Johnny Hallyday a été reportée au 22 mars, en raison de l'assignation du trust regroupant les actifs américains du chanteur, a annoncé hier un tribunal français. "Il y a une nouvelle partie dans la procédure qui est le trust", a annoncé la présidence du tribunal de Nanterre près de Paris. Le trust JPS - pour Jean-Philippe Smet, vrai nom de Johnny Hallyday - regroupe une partie des biens de la star depuis son décès en décembre 2017. Il est géré par Bank of America et Laeticia Hallyday, la veuve du chanteur, en est l'unique bénéficiaire. Le 25 octobre, une assignation a été délivrée par les avocats des enfants Hallyday, Laura Smet et David Hallyday, à la banque qui gère JPS.